

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 novembre 2020

40 PROJETS SÉLECTIONNÉS POUR ACCOMPAGNER 1000 PERSONNES EN SITUATION DE GRANDE MARGINALITÉ DANS DES LIEUX DE VIE INNOVANTS

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt « pour la mise en place de projets d'accompagnement de personnes en situation de grande marginalité dans le cadre d'un lieu de vie innovant à dimension collective », lancé dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et du plan Logement d'Abord, le lundi 12 octobre 2020 par Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, et Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du Logement, une quarantaine de projets viennent d'être sélectionnés sur l'ensemble du territoire. Ces projets expérimentaux, financés à hauteur de 15 millions d'euros, bénéficieront à plus de 1 000 personnes en situation de grande marginalité qui se verront proposer un accompagnement soutenu et individualisé adapté à leurs besoins. Prévue à l'origine pour financer une dizaine de projets, l'ambition a été réévaluée pour s'adapter aux besoins et intégrer 1 000 personnes dans le dispositif, avec dorénavant 40 projets financés grâce au renfort de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Pleinement intégrés aux dynamiques du plan quinquennal pour le Logement d'abord et de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, la quarantaine de projets sélectionnés vise à expérimenter des approches d'accompagnement et d'hébergement innovantes pour répondre aux attentes et aux besoins de personnes pour qui les dispositifs existants (hébergement, pensions de famille, logement ordinaire dans le diffus, etc.) ne sont pas ou plus adaptés.

Ils s'adresseront à des personnes majeures, particulièrement vulnérables du fait d'un long passé de rue ou de cumul de problématiques de santé notamment de santé mentale et/ou des addictions ; une attention particulière sera portée aux jeunes de 18 à 25 ans en errance et aux personnes refusant d'aller vers l'offre existante d'hébergement ou de logement accompagné.

L'expérimentation conduite sur trois ans s'appuiera sur les principes de respect du choix des personnes et la réduction des risques. Elle proposera un accompagnement pluridisciplinaire avec des travailleurs sociaux, pour l'accès aux droits, à la santé, à l'emploi et au logement. La démarche de ces projets consiste principalement à aller vers les personnes sans attendre qu'elles s'adressent aux structures ou aux services. L'action à leur égard repose sur le principe de l'autonomie et de la recherche des meilleures conditions pour restaurer la capacité à agir de chacune d'entre elles. Les lieux d'implantation des projets garantiront une bonne accessibilité, la sécurité et l'intimité des personnes, la possibilité d'accueillir des animaux, ainsi qu'un bon niveau de qualité des prestations d'hébergement et de restauration.

Les projets portés par un organisme public ou associatif s'appuieront sur un large réseau partenarial social et médico-social comprenant notamment le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation, les acteurs de l'Accueil de l'Hébergement et de l'Insertion, des bailleurs, les associations de veille sociale, des établissements sanitaires et sociaux, les collectivités territoriales, l'Agence régionale de Santé, les services déconcentrés de l'État seront pleinement mobilisés sur chaque territoire concerné.

La quarantaine de projets sélectionnés comprend :

- 24 projets sélectionnés seront soutenus dès cette fin d'année
- 10 projets sélectionnés sous réserve d'informations complémentaires
- Les autres projets sélectionnés concernent l'Ile-de-France pour lesquels un travail complémentaire intégrant la problématique du foncier est à engager.



MINISTÈRE CHARGÉ DU LOGEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



DICOM-CAR-HCJUS, 20164 - 24 novembre 2020

*Projets en cours d'instruction

Localisation des projets :

Auvergne-Rhône-Alpes, 2 projets à Lyon, 1 à Grenoble et 1 à Bourg en Bresse

Bretagne 1 projet à Brest, 1 à Rennes et 1 à Vannes

Centre-Val de Loire 1 projet à Orléans, 1 à Bourges et 1 à Tours

Corse 1 projet à Ajaccio

Grand-Est 1 projet à Nancy, 1 Strasbourg, 1 Mulhouse et 1 Metz

Hauts de France 1 projet à Lille, 1 à Villiers Saint Paul et 1 à Lens

Ile de France : à consolider

Normandie 1 projet à Caen Bayeux vire et 1 au Havre

Nouvelle Aquitaine 1 projet à Bordeaux, 1 à la Rochelle et 1 à Bayonne

Occitanie 1 projet à Toulouse et 1 à Montpellier

Pays de la Loire 1 projet à Nantes et 1 au Mans

Provence alpes côte d'azur 2 projets à Marseille et 1 à Avignon

Guyane 1 projet à Cayenne

La Réunion : 1 projet

Martinique : 1 projet

[Retrouvez en ligne le communiqué de presse](#)

Contacts presse des cabinets**Service presse d'Olivier Véran
Ministre des Solidarités et de la Santé**

Tél : 01 40 56 60 60

Mél : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

**Service presse d'Emmanuelle Wargon,
Ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique,
chargée du logement**

Tél : 01 40 81 81 23

Mél : presse.wargon@logement.gouv.fr

Désinscription [ici](#)